

Préface

Les travaux de l'OCDE sur l'eau ont débuté au milieu des années 1960 et portaient principalement sur les menaces environnementales et les technologies permettant d'assurer leur évaluation et leur suivi. Au cours des 50 dernières années, l'OCDE a continué à fournir aux pays des analyses étayées et des recommandations d'action fondées sur des données empiriques, faisant de l'eau un élément déterminant de la croissance durable et élargissant la portée et l'ampleur de ses travaux en y incluant les questions suivantes : quantité et qualité de l'eau, accès à l'eau et aux services d'assainissement, risques et catastrophes liés à l'eau (notamment l'adaptation au changement climatique), gouvernance et financement de l'eau.

Lorsque j'ai été nommé Secrétaire général de l'OCDE en 2006, je me suis efforcé d'accorder à l'eau une importance encore plus grande – au sein de l'Organisation et au niveau mondial –, en la présentant comme une problématique stratégique et transversale. L'objectif était de lui donner une envergure non plus sectorielle mais pluridisciplinaire et d'en faire un moteur de la croissance durable et inclusive.

Cet objectif est entré en résonance avec l'adoption en 2015 par la communauté internationale, dans le cadre de l'Agenda 2030, de l'Objectif de développement durable n° 6 (ODD 6) sur l'eau propre et l'assainissement, qui confortait l'approche fondamentale de l'OCDE au regard de l'économie de l'eau. La situation actuelle – marquée par une pandémie qui aura des conséquences durables sur la santé de nos populations ainsi que sur les systèmes sociaux et économiques – nous rappelle avec brutalité la valeur qu'a l'accès à une eau saine pour la survie des êtres humains.

En 2016, les pays membres de l'OCDE ont adopté à l'unanimité la Recommandation du Conseil sur l'eau, un instrument juridique auquel la pratique reconnaît une force morale importante dans la mesure où il représente la volonté politique des Adhérents. Cette Recommandation constitue une norme internationale concise et cohérente qui donne des orientations pratiques de haut niveau sur la gestion des ressources en eau et la fourniture de services de l'eau.

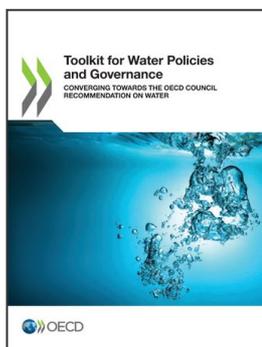
Conçue pour faciliter la mise en œuvre de ladite Recommandation, la présente Boîte à outils est une compilation des bonnes pratiques, des politiques et des dispositifs de gouvernance instaurés par les pays adhérents. Je suis persuadé qu'elle peut aider les différents niveaux de l'administration publique dans leurs efforts pour atteindre les objectifs et les engagements liés à l'eau, parvenir à l'ODD 6 et mettre en application d'autres programmes mondiaux tels que la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement, l'Accord de Paris, le Cadre d'action de Sendai et le Nouveau Programme pour les villes.

J'invite par ailleurs les pays non membres de l'OCDE à adhérer à la Recommandation du Conseil sur l'eau et à enrichir la Boîte à outils de leurs expériences. L'OCDE est à leur disposition pour accompagner leur transition vers des politiques et une gouvernance de l'eau qui soient adaptées aux défis de demain et contribuent à une vie meilleure.

Angel Gurría

Secrétaire général de l'OCDE





Extrait de :

Toolkit for Water Policies and Governance

Converging Towards the OECD Council Recommendation on Water

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/ed1a7936-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Préface », dans *Toolkit for Water Policies and Governance : Converging Towards the OECD Council Recommendation on Water*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/871c8198-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.